

OMNISPORTS

Le combat de la femme olympique

A deux semaines des Jeux olympiques, le comité Atlanta +, fort de nombreux soutiens, milite toujours afin d'obtenir l'exclusion des nations pratiquant la ségrégation à l'égard des athlètes féminines.

1992. Jeux olympiques de Barcelone. Alors que médias et public se louent du retour de l'Afrique du Sud dans le concert sportif international, peu remarquent à l'occasion de la cérémonie d'ouverture que trente-cinq délégations sont composées exclusivement d'hommes. Pire, l'Iran a refusé que ce soit une jeune Espagnole qui tienne devant ses athlètes masculins la pancarte portant le nom de leur pays.

Choquées par cette violation de la Charte olympique, mais surtout par l'absence de réaction du Comité international olympique (CIO) présidé par Juan Antonio Samaranch, trois femmes fondent en janvier 95 le comité Atlanta +. Leur but : obtenir l'exclusion des pays pratiquant la ségrégation envers les athlètes féminines. Cofondatrice d'Atlanta +, Linda Weil-Curiel, avocate impliquée dans les combats contre les mutilations sexuelles et les enlèvements d'enfants, fait le point.

LE FIGARO. - Comment définiriez-vous cette ségrégation dont sont victimes les sportives dans certains pays ?

Linda WEIL-CURIEL. - Il faut faire la distinction entre les pays pauvres et les régimes agissant au nom d'une religion. Dans le premier cas, le manque de moyens ne permet pas de préparer un grand nombre d'athlètes. Résultat, ils ne forment que des hommes. Là, on peut dénoncer un certain machisme, mais surtout inciter à l'attribution d'aides. Mais en ce qui concerne l'Iran et plus d'une dizaine d'autres pays, c'est l'interprétation de l'islam par ces régimes politiques qui écarte la femme du



monde sportif. Or la Charte olympique est explicite :

- Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne, que ce soit pour des raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autres, est incompatible avec l'appartenance au Mouvement olympique. - Ces pays n'ont donc rien à faire à Atlanta. C'est d'ailleurs au nom du non-respect de cette Charte, à propos de l'apartheid, que le CIO avait exclu l'Afrique du Sud. L'application d'un texte fait force de loi, et c'est par la loi que l'on fait avancer les choses.

- Quelle a été la réaction du CIO face à vos revendications ?

- Deux axes. Le CIO a d'abord signalé qu'aucun parallèle n'était possible entre le cas de l'Afrique du Sud et celui des pays que nous incriminons, parce qu'il existait un consensus mondial à propos de l'apartheid ayant donné lieu à une résolution des Nations unies, alors que pour cette ségrégation dont sont victimes les sportives, rien de tel n'existait. Cet argument n'est plus valable, puisque l'ONU, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen se sont saisis du problème par le biais de résolutions (voir encadré).

L'appui de l'ONU

Puis, le CIO nous a accusés de nous atteler à une tâche unique : combattre l'islam à des fins politiques. Faux également. Mais sur ce sujet, je comprend leur gêne. Savez-vous qu'une déléguée de Samaranch, Mary Alison Glen Haig, a été envoyée à Téhéran en janvier 1993 pour assister aux premiers Jeux de solidarité pour les femmes des pays islamistes, présidés par Faïza Hashimi, la fille du président Hashimi Rafsanjani ? Des jeux au cours desquels les sportives ont été cachées, puisque seules les cérémonies d'ouverture et de remise des médailles étaient ouvertes à un public mixte. La propagande a été totale, en témoigne le discours d'ouverture de Rafsanjani, soulignant « la corruption qui pourrait résulter de la présence simultanée d'hommes et de femmes athlètes dans un

seul et même lieu ». A son retour, cette déléguée s'est contentée d'un rapport sur la bonne organisation de cette manifestation, proposant

- Non. Ne soyons pas dupes. Anita DeFrantz (NDLR membre du comité exécutif du CIO) nous reproche une approche négative du sujet, mais il est évident que, pour ces Républiques islamistes, le sport n'est qu'un moyen de confiner la femme dans un registre d'infériorité. Et si les notions de jeu, de plaisir, de liberté d'accès et d'égalité n'existent pas dans le sport, elles n'existent pas dans la société. Dans ce pays, certaines filles se font agresser lors de leurs entraînements...

Il est vrai que l'Iran et le Pakistan semblent faire un effort en sélectionnant chacune une athlète. Mais dans le même temps Téhéran intervient auprès de l'organisation pour qu'aucune femme ne remette de médaille à Atlanta. Par ailleurs, la télévision iranienne ne diffusera sûrement pas les compétitions féminines.

- La mobilisation en faveur du combat d'Atlanta + va grandissante. Pensez-vous pouvoir un jour obtenir gain de cause ?

- Il est vraisemblablement trop tard pour Atlanta. Peut-être aurait-il fallu tenter une action en justice contre le CIO ou saisir un juge en Géorgie pour qu'il déclare ces Jeux illé-

Elles bravent les préjugés

Plusieurs athlètes féminines représentant les pays de confession musulmane seront à Atlanta. Parmi elles, l'Algérienne Hassiba Boulmerka, star internationale de l'athlétisme, championne olympique en titre sur 1 500 m, qui poursuit sa carrière malgré la vindicte de certains imams. Rania Elwanl également, nageuse égyptienne installée aux Etats-Unis depuis un an, divisant l'opinion publique de son pays dès qu'elle apparaît en maillot de bain. Shabana Akhtar, enfin, première et unique représentante du Pakistan aux Jeux olympiques, qui participera au saut en longueur vêtue d'un collant et d'un tee-shirt. Quant à la seule athlète iranienne, on ne sait encore rien d'elle, si ce n'est qu'elle pratiquera le tir. Vraisemblablement volée.

C. V.

Le Parlement européen sur la brèche

Après l'ONU au mois d'avril et le Conseil de l'Europe en juin, le Parlement européen a adopté à son tour, jeudi dernier, une résolution de la commission des droits de la femme abondant dans le sens d'Atlanta +. Cette résolution condamne l'interdiction qui est faite aux femmes par certains gouvernements de participer aux Jeux olympiques.

Le Parlement s'y déclare également opposé à toute aide ou coopération de l'Union avec les pays concernés, et demande au Conseil des ministres de proposer que soient exclus des Jeux olympiques à l'avenir tous les pays pratiquant la discrimination fondée sur le sexe.

En France, Guy Drut, ministre de la Jeunesse et des Sports, n'avait pas hésité en mars dernier à déclarer : « La France s'associe pleinement à la démarche entreprise par le comité Atlanta + ». Et les membres du comité de voir en la désignation d'une femme, Marie-José Perec, comme porte-drapeaux et capitaine de l'équipe de France olympique, un véritable symbole.

C. V.

même le concours du CIO en matière de contrôle antidopage pour la prochaine édition au Pakistan ! En apportant sa caution, le CIO a institutionnalisé la ségrégation tout en légitimant un régime, trahissant son propre serment, puisque celui-ci engage ses membres à faire respecter la Charte et à rester étrangers à toute considération de religion.

- Certes, Faïza Hashimi ne remet pas en cause la non-mixité et le port du voile, mais ne peut-on pas comprendre que le CIO puisse encourager l'action qu'elle mène pour le développement du sport féminin, alors que les murs de Téhéran sont couverts d'injures à son encontre...

gaux, puisque la Constitution américaine condamne toute forme de discrimination. Mais cela aurait nécessité des moyens considérables. Les choses avancent donc lentement, mais le relais de la communauté internationale devrait finir par payer. Sous pression, le CIO devra agir. Mais il faut comprendre qu'il est difficile de vaincre certaines réticences. Prenez l'exemple de Samaranch. J'ai l'impression, dans cette affaire, qu'il ne veut tout simplement pas risquer un nouveau boycott à l'occasion de ce qui sera vraisemblablement ses derniers Jeux en tant que président du CIO. Il y a tellement d'intérêts en jeu...

Propos recueillis par Cécile VOISARD